

# L'Arbre à Vœux de Boutissaint



Visorando



Randonnée n°10705450

Une randonnée proposée par Acscpf

Outre les animaux sauvages en liberté et la découverte de l'environnement de ce parc, ce chêne imposant aux ramures très basses offre aux visiteurs la possibilité de marquer leur passage par un ruban accroché et portant un vœu. Toute une symbolique ouvrant peut-être la porte à une merveilleuse légende.

<b>Durée :</b>	2h20	<b>Difficulté :</b>	Facile
<b>Distance :</b>	7,31 km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	89 m	<b>Activité :</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif :</b>	86 m	<b>Région :</b>	Puisaye
<b>Point haut :</b>	294 m	<b>Commune :</b>	Treigny (89520)
<b>Point bas :</b>	222 m		

## Description

Le départ de ce parcours se fait près de la Chapelle Sainte-Langueur de Boutissaint, à l'intérieur du parc.

**Parcours balisé sur toute sa longueur.**

(D/A) Face à la chapelle, se diriger sur la gauche en prenant la large allée.

Peu après le dernier bâtiment, tourner à droite en franchissant un pont de bois. Longer la clôture du parc à bisons d'Europe et à la lisière du bois, obliquer sur la gauche. Plusieurs ponts de bois aident au cheminement. Les quelques enclos et leurs grillages serviront de guide. Au bout de la montée, arriver sur un chemin latéral.

(1) Partir sur la droite. Passer devant un ancien oppidum pour aboutir sur un chemin creux latéral.

(2) Tourner à gauche. Continuer sur ce chemin principal en oubliant les chemins de déblaiement et traces ponctuelles de passage d'animaux. Arriver sur une partie plus claire et découvrir sur la gauche un chemin avec une clôture dans l'angle gauche.

(3) Virer à gauche dans ce chemin qui longe l'enceinte du parc. Devant un fossé assez profond creusé par les rus en amont, piquer sur la gauche et descendre pour atteindre un passage aménagé. Franchir le ru grâce à ce pont, remonter sur la droite et retrouver rapidement le grillage d'enceinte. Continuer par la gauche. Arrivé à la séparation parcellaire 14 et 16 (chiffres marqués sur les chênes), descendre sur la gauche. En fond de vallon, l'Étang de la Bruyère se dessine. Le contourner par la droite et aboutir devant l'enclos des mouflons de Corse.

(4) Prendre sur la droite et longer cet enclos. À l'allée très large, tourner à droite et passer devant une carrière de sable. Retrouver le grillage d'enceinte sur la droite et le longer sur 200 m environ en le gardant à main droite.

(5) Partir à gauche sur ce sentier un peu dissimulé dans la végétation au tout début. Poursuivre tout droit, là encore, nombre de sentiers, layons réalisés par le passage des animaux sont visibles. Arriver sur l'allée qui conduit du château au Parc de la Boulassière de la Boissière.

(6) Franchir cette allée tout droit. Rentrer en sous-bois et cheminer sur la trace régulièrement aménagée par des ponts de bois qui évitent les parties boueuses et marécageuses dues aux sources et rus nombreux. Arriver en surplomb de l'Étang des Midoux.

(7) Prendre l'allée sur la gauche et, rapidement, franchir la digue de l'étang. Remonter cette allée et atteindre l'arbre à vœux. Continuer tout droit pour atteindre les grilles d'enceinte.

(8) Rentrer en sous-bois. Tourner pour cela une fois à gauche, puis après avoir parcouru une vingtaine de mètres, de nouveau à gauche et après 80 m environ, virer à droite. Conserver cette allée en sous-bois jusqu'à trouver un croisement en Y. Prendre la

## Points de passages

**D/A - Chapelle Sainte-Langueur (Boutissaint)**  
N 47.578758° / E 3.12494° - alt. 245 m - km 0

**1 Chemin latéral**  
N 47.576779° / E 3.130379° - alt. 268 m - km 0.77

**2 Chemin creux latéral**  
N 47.574881° / E 3.128073° - alt. 271 m - km 1.08

**3 Clôture d'enceinte**  
N 47.571547° / E 3.135165° - alt. 292 m - km 1.74

**4 Enclos des mouflons de Corse**  
N 47.57972° / E 3.132476° - alt. 260 m - km 2.88

**5 Clôture d'enceinte et chemin sur la droite**  
N 47.584218° / E 3.140284° - alt. 266 m - km 3.83

**6 Allée de la Boissière**  
N 47.587152° / E 3.133092° - alt. 249 m - km 4.46

**7 - Étang des Midoux (Parc de Boutissaint)**  
N 47.587932° / E 3.1232° - alt. 231 m - km 5.41

**8 Barrière des Midoux**  
N 47.588614° / E 3.117472° - alt. 232 m - km 5.86

**D/A - Chapelle Sainte-Langueur (Boutissaint)**  
N 47.578757° / E 3.124941° - alt. 245 m - km 7.31

branche de gauche. Poursuivre et arriver en surplomb de l'Étang du Château. Passer la ravine et avant le pont qui mène à la digue, longer l'étang sur la rive droite en passant soit dans le bois, soit au bord de l'eau suivant la saison.

Au bout de l'étang, faire un gauche/droite pour traverser le ru, le longer sur une soixantaine de mètres et remonter par le chemin du bois, passage au pied d'un alignement de dalles en grès de Puisaye. Passer au pied de la grange et retour au point de départ (D/A).

## Informations pratiques

Le circuit de randonnée est totalement inclus dans le parc. Il est balisé par des plaquettes avec la mention "L'arbre à vœux". L'entrée de ce parc est payante, voir [ici](#) les tarifs en vigueur.

La plupart des animaux vivent en liberté, seuls quelques spécimens sont en enclos pour des raisons de sécurité.

Si le parc se visite pendant une bonne période de l'année, la saison la plus propice se situe certainement au printemps où les fougères sont peu développées. En effet, les animaux se cachent dans ces refuges pour ruminer et aussi pour trouver ombre et fraîcheur. Pour les amateurs de photos et du brame du cerf, fin septembre et début octobre sont un délice.

Pendant le parcours, évitez de sortir des chemins balisés et de troubler la quiétude des animaux. Bien sûr, pour les observer, le silence est de mise. N'essayez pas d'approcher les animaux, ils gardent sans cesse une distance de sécurité.

## A proximité

Tout proche, l'accrobranche du Bois de la Folie, le chantier médiéval de Guédelon, le réservoir du Bourdon, le château et la ville de Saint-Fargeau.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-l-arbre-a-voeux-de-boutissaint/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**